

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT VINCENT SUR OUST

Nombre de membres :	
en exercice	17
présents	15
votants	15

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 24 mars à 19 heures 00,
le Conseil d'Administration du CCAS, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Saint-Vincent-sur-Oust, sous la présidence de Monsieur Pierrick Le Boterff.

Date de convocation : 14 mars 2025.

Présents : Pierrick Le Boterff, Nadège Niel, Jean Hallier, Michèle Hallier, Catherine Boudet, Philippe Grosset, Élisabeth Sicot, Maryse Talbourdet, Bernard Méhat, Daniel Gicquel, Marie-Madeleine Tremblais, Valérie Richard, Annaïg Colombe, Jessie Wirth, Marie-Joëlle Gougeon.

Absents excusés : Bertrand Métayer, Béatrice Denoual.

Absents :

Secrétaire de séance : Maryse Talbourdet.

Délibération numéro : CCAS20250101A

Objet : Adoption du procès-verbal du CCAS en date du 15 octobre 2024.

Délibération numéro : CCAS20250102A

Objet : Vote du compte financier unique de l'exercice 2024 pour le budget du CCAS de Saint-Vincent-sur-Oust.

Délibération numéro : CCAS20250103A

Objet : Affectation des résultats 2024 du CCAS sur l'exercice 2025.

Délibération numéro : CCAS20250104A

Objet : Approbation du budget primitif 2025 du CCAS.

Délibération numéro : CCAS20250105A

Objet : Convention Croix-Rouge 2025 paniers alimentaires.

Délibération numéro : CCAS20250106A

Objet : Mobilité solidaire, actualisation de la Charte.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Nadège Niel.

Pierrick Le Boterff.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
le :
Publié ou notifié le :